

CLAP / INFOS

Avril 2025 - N° 95 - www.ville-clapiers.fr

Le magazine de la Commune de Clapiers

NATURE EN VILLE : UN ENGAGEMENT DURABLE
ENSEMBLE, CULTIVONS LA BIODIVERSITÉ



© Ville de Clapiers_AL



COMMUNE DE CLAPIERS
www.ville-clapiers.fr

SOMMAIRE

/ P 03 - Le mot du Maire
/ P 04 - Bien grandir
/ P 06 - Démocratie participative
/ P 06 - Transition écologique

/ P 11 - Prévention
/ P 12 - Vivre ensemble
/ P 13 - Aménagements
/ P 14 - Tribune libre

/ P 15 - Les échos
/ P 16 - En images
/ P 18 - Agenda
/ P 23 - Etat civil

SERVICE LAGON

Partenaire pour l'entretien de votre piscine.

- ⊗ Contrat d'entretien
- ⊗ Remise en service
- ⊗ Traitement eau verte
- ⊗ Vente et installation d'équipements
- ⊗ Dépannage / Maintenance
- ⊗ Livraison de vos produits

En avril, c'est sans fil!

Le mois du robot sans fil ultra performant.

Contactez nous !



Dolphin Liberty 300



Aiper N1 et N1 pro

+ d'informations et rendez vous :

www.servicelagon.fr **06.26.72.28.33**

Pompes Funèbres P. ARDIN

Stéphane ARDIN

*A votre écoute depuis 49 ans,
24 h/24, 7 j/7
Votre meilleur allié à Clapiers en cas de décès,
contrat obsèques ou tout sujet funéraire*

☎ 04 67 79 39 64 - ✉ pfardin@pfardin.fr
🌐 www.pfardin.fr
📍 13, place de la Liberté. 34170 Castelnau-le-Lez



MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

La commune de Clapiers a récemment été lauréate du label "Commune économe en eau", qui récompense les efforts de la collectivité pour la réduction de sa consommation en eau et la préservation de la ressource. En parallèle, nous avons obtenu le label "Engagé pour le végétal", grâce à notre action pour la sauvegarde et le développement de la biodiversité et du végétal dans le village.

Ces distinctions symboliques soulignent le travail bien réel porté par notre politique municipale et réalisé au quotidien par les services communaux.

Avec la ligne 5 du tramway qui est chaque jour plus concrète avec les premières rames qui sont livrées à Montpellier, des bornes de recharges électriques qui sont installées dans le village ou encore les réseaux électrique et d'assainissement qui sont rénovés et modernisés, Clapiers avance face aux enjeux de notre temps et surtout pour la qualité de vie de toutes et de tous ici.

A la lecture de certaines publications, j'ai parfois l'impression de ne pas vivre dans le même village que quelques esprits chagrins qui dépeignent, au travers d'une vision bien pessimiste, une Commune où rien ne semble aller dans le bon sens.

Je suis pour ma part convaincu que Clapiers est un véritable havre de bien-vivre ensemble, où nous bénéficions d'une haute qualité de vie, qui nous est enviée !

Comme enfant du village, bénévole associatif, élu puis maire de la Commune, préserver et développer a toujours été le cœur de mon engagement.

Que ce soit par les projets d'investissement, notamment pour les écoles du village ou la Maison de la petite enfance, ou par l'accent mis sur un service public de qualité, sur les temps périscolaires et bien plus encore. Le soutien sans faille aux associations et la place donnée aux moments de fête et de convivialité, qui rassemblent et fédèrent notre communauté villageoise, en sont une autre illustration.



Avril s'ouvre et voici venu le temps du printemps, de l'heure d'été et des jours qui s'allongent.

La Commune propose, comme chaque mois, ses sorties gratuites à destination des seniors. Le printemps sonne le retour des fameux Vendredis de l'Éolienne. Concert et festival aux rythmes des musiques andalouses et latines viennent porter haut la culture dans le village ce mois-ci.

En somme, la vie est belle à Clapiers !

Je vous souhaite une bonne lecture et un beau mois d'avril.

Avec tout mon dévouement

Votre maire,

Stéphane Ardin





INSCRIPTION DES ENFANTS AUX ÉCOLES

Les parents souhaitant scolariser leur(s) enfant(s) dans les écoles de la Commune sont invités à effectuer leur démarche d'inscription, jusqu'au 27 juin. Il s'agit des écoles maternelle Olympe de Gouges et élémentaire Victor Hugo.

Qui est concerné ?

- Tous les enfants pouvant faire leur première rentrée en maternelle en 2025 (enfants nés en 2022 et qui sont donc dans l'année de leurs 3 ans) ;
- tous les enfants de la grande section de l'école maternelle devant s'inscrire en classe de CP à l'école élémentaire ;
- les enfants des nouveaux arrivants sur la commune.

Étape 1 : l'inscription administrative

Formulaire à remplir disponible à l'accueil de la mairie du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30, ou sur le www.ville-clapiers.fr
Dossier complet à déposer à l'accueil de la mairie ou par courriel à secretariat.enfance@ville-clapiers.com

Ce dossier doit inclure obligatoirement :

- Le formulaire de demande d'inscription complété et signé par les deux parents,
- une copie du livret de famille (toutes les pages) ou l'acte de naissance de l'enfant,
- une copie des pièces d'identité des deux responsables légaux,
- l'accord des deux parents en cas de séparation,
- une copie du justificatif de domicile à Clapiers, datant de moins de 3 mois et au nom des parents de l'enfant (avis d'imposition, taxe d'habitation, titre de propriété, bail récent ou dernière quittance si bailleur social, facture de gaz, d'eau, d'électricité, de téléphone fixe).

Aucun dossier incomplet ne sera accepté.



Cette démarche est obligatoire avant tout rendez-vous auprès de la directrice de l'école maternelle ou du directeur de l'école élémentaire.

A l'issue de ces formalités, le certificat d'inscription vous sera communiqué par courriel.

Étape 2 : l'admission auprès des écoles

À la réception du certificat d'inscription, vous devrez prendre rendez-vous auprès des directeurs afin de procéder à l'admission :

- ÉCOLE MATERNELLE** > vous inscrire à un rendez-vous via un lien d'inscription qui vous sera envoyé par courriel par Claire Delon, directrice de l'école maternelle
ce.0341440f@ac-montpellier.fr
- ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE** > contacter Luc Grandet, directeur de l'école élémentaire ☎ 04 67 55 90 06
ce.0340302u@ac-montpellier.fr

Des pièces complémentaires seront à fournir à la direction de l'école pour finaliser l'admission :

- La photocopie d'un document nominatif attestant que l'enfant est à jour des vaccins obligatoires pour son âge,
- Présentation du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant,
- le certificat de radiation s'il est déjà scolarisé dans une autre commune,

Inscriptions aux services Périscolaires (ALP-ALSH-Restaurants scolaires)

FICHES DE LIAISONS ET DÉMARCHES

www.ville-clapiers.fr

+ D'INFOS

POUR ENFANT EN ÉLÉMENTAIRE : ☎ 06 86 68 95 67
secretariat.enfance@ville-clapiers.com
POUR ENFANT EN MATERNELLE : ☎ 06 79 43 80 29
adjointe.melodie@ville-clapiers.com



/ VIE CITOYENNE

LE RECENSEMENT CITOYEN, C'EST À 16 ANS ET C'EST OBLIGATOIRE

Le recensement

Si vous avez la nationalité française, vous devez faire votre recensement citoyen à la mairie de votre Commune de domicile à compter du lendemain de votre 16^e anniversaire ! Il est **obligatoire** pour tous les Français (garçons et filles).

/ DÉMARCHÉ :

- Se faire recenser via service-public.fr
- ou se présenter en mairie muni de la pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile si l'adresse figurant sur la pièce d'identité n'est pas à jour.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Une attestation de recensement vous sera délivrée. Elle vous permet d'être convoqué à la JDC.

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

La JDC est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen. Elle fait suite au recensement citoyen. Vous devez y participer avant d'avoir 18 ans (ou avant 25 ans dans certains cas). La date et le lieu de votre JDC seront indiqués dans l'ordre de convocation que vous recevrez.

Créez votre espace personnel sur majdc.fr pour :

- Obtenir des informations sur la JDC,
- télécharger votre convocation,
- télécharger l'attestation de participation pour pouvoir passer des examens et le permis de conduire.

Le recensement et le certificat de JDC sont obligatoires pour s'inscrire à un examen, à un concours ou au permis de conduire.



+ D'INFOS
presaje.sga.defense.gouv.fr/faq



/ CULTURE



APPEL AUX ARTISTES LOCAUX

La Galerie éphémère fait son grand retour à Clapiers ! Rendez-vous dimanche 29 juin, de 10 h à 13 h, sur l'esplanade Jean Jaurès pour une exposition-vente ouverte à toutes les formes d'art.

Artistes, c'est une belle occasion de présenter vos œuvres et d'échanger avec des amateurs d'art ! Les Inscriptions sont ouvertes, envoyez dès maintenant votre candidature au service Culture. Nous vous attendons nombreux pour cet événement placé sous le signe de la création et du partage !

Emplacement : 4 €



INSCRIPTIONS :
cultureetsports@ville-clapiers.com



/ DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



PARCOURS VTT : SUIVEZ LES FLÈCHES

Cartographié et balisé, le parcours VTT vous invite à vous détendre dans la forêt de Clapiers. Ce circuit fléché de quatre kilomètres a été proposé par le jeune Léopold Coury. Son projet s'est classé lauréat du Budget participatif 2022 en catégorie "Jeunesse".

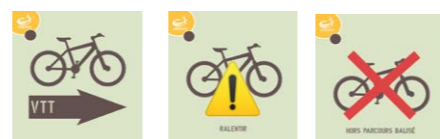
Sa réalisation a exigé une étude technique longue et soignée des services municipaux, avec l'aide précieuse du collègue François Mitterrand ainsi que des associations Clap'Bike et Cla-Pieds Rando. En mars dernier, le balisage est devenu réalité avec la pose par les agents de la Commune d'une carte en début de circuit et d'un fléchage sur le parcours. Accessibles au plus grand nombre, ses quatre kilomètres vous proposent une sortie ludique et bucolique au cœur des bois. Le port de protections est recommandé. Pour en profiter, seul, en famille ou entre amis, rendez-vous au parking aménagé route de Baillarguet, à l'entrée de la forêt.



Ce parcours est sous l'entière responsabilité de l'utilisateur, la Municipalité décline toute responsabilité.

BALISAGE

Ce balisage concerne uniquement le parcours de 4 km



© Ville de Clapiers, DC



ENVIE DE VOUS DÉPLACER DE FAÇON PLUS ÉCOLOGIQUE ?

En partenariat avec la Commune de Clapiers, l'ALEC Montpellier Métropole a lancé le "Point Info Mobilité" pour les habitants de la métropole. Un service de conseil gratuit et indépendant pour vous aider à vous déplacer de façon plus efficace, plus économique et plus écologique.

- Il a notamment pour ambition d'aider les habitants à :
- réduire les factures de carburant et de transport,
- trouver les meilleurs itinéraires,
- connaître les offres locales de transports,
- découvrir toutes les aides financières au déplacement,
- apprendre à mieux utiliser les applications numériques de déplacement,
- choisir un mode de transport plus écologique que la voiture.



PERMANENCES LES MERCREDIS

17 16 avril, 14 mai et 11 juin
de 9 h à 12 h à l'accueil de la mairie



+ D'INFOS ?

04 67 91 96 91
infomobilite@alec-montpellier.org
www.alec-montpellier.org



/ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CLAPIERS OBTIENT LE LABEL "ENGAGÉ POUR LE VÉGÉTAL"

UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DE NOS ESPACES VÉGÉTALISÉS

Dans le cadre de la feuille de route de la Municipalité pour la transition écologique, la Commune met en œuvre de nombreuses initiatives pour la préservation de la biodiversité. Une nouvelle étape est franchie dans ce domaine avec la volonté d'adapter la gestion des espaces végétalisés de la commune, face aux enjeux du dérèglement climatique.



Clapiers était reconnue depuis 2018 comme "Zéro phyto" via la charte du même nom proposée par l'organisme Fredon Occitanie. Ce label évolue et devient la nouvelle charte régionale "Engagé pour végétal". Il s'agit d'une démarche évolutive et valorisante, avec trois niveaux d'engagement, pour tendre vers la végétalisation et les bonnes pratiques entourant la gestion du végétal.

Ce plan poursuit plusieurs objectifs opérationnels :

- Adapter l'entretien des sites en créant des mosaïques favorisant la cohabitation et la rencontre entre les usages du site par les Clapiérois et le développement du végétal et de la biodiversité.
- Appliquer les principes de la gestion différenciée.
- Créer des îlots de fraîcheur.
- Protéger et régénérer les sols.
- Créer des petites zones refuges pour les insectes.
- Connecter les espaces verts avec des zones de plus grande biodiversité (trames bleues, trames vertes, bassins de rétention)
- Préserver et protéger nos grands arbres.
- Privilégier et valoriser la végétation locale sauvage.
- Améliorer l'environnement paysager des lieux publics conviviaux.



OBSERVATION

Pour cette année, nous laisserons la végétation spontanée se développer entre le 15 mars et le 15 septembre. Cette phase nous permettra d'observer le type de végétation qui poussera. Si celle-ci ne nous paraît pas assez diversifiée, nos jardiniers interviendront à l'automne pour remuer la terre et semer de la prairie fleurie.

FORMATION ET COMMUNICATION

Ce plan d'action inclut la formation des agents municipaux, des projets d'aménagement pour les cours de nos écoles et d'une stratégie de communication et de sensibilisation en direction des administrés. Un premier bilan sera fait à l'automne avant d'envisager, dans les années à venir, la généralisation de ces pratiques écologiques sur tous les espaces végétalisés de la commune et obtenir la 3^e grenouille.

La végétation est notre meilleure alliée pour mener à bien la transition écologique. Elle seule garantira aux générations futures un cadre de vie agréable en milieu urbain. Notre village a la chance de posséder de nombreux espaces végétalisés au cœur de la ville, et il est essentiel de les préserver en évitant de contraindre leur développement. C'est tout le sens de notre engagement dans cette démarche positive pour Clapiers !

Gilles Dutau
Adjoint au maire délégué à la Protection de la biodiversité



© Ville de Clapiers, AL

Pour en savoir +
scannez le QR code



+ D'INFOS ?
transition.ecologique@ville-clapiers.com
www.fredonoccitanie.com



ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ DANS SON JARDIN

La préservation de la biodiversité est un enjeu central de la lutte contre le dérèglement climatique. Partout dans le monde, elle est menacée, en grande partie du fait des activités humaines. A Clapiers, la Commune est particulièrement engagée à protéger cette riche biodiversité qui caractérise notre environnement local. Chacun à son échelle peut aussi participer à sa préservation. Comment ? Par exemple en lui réservant une place dans son jardin.

Chaque jardin, qu'il soit urbain ou rural, peut devenir un mini écosystème créant une multitude de relations entre le sol, les plantes, les insectes, les oiseaux et autres animaux, chacun jouant un rôle déterminant pour l'équilibre de ce petit écosystème.

Alors, comment accueillir, favoriser et préserver la biodiversité dans votre jardin ?

- * **Diversifier les milieux en favorisant la végétation locale :** arbres, haies, arbustes à baies, plantes mellifères, prairies fleuries, friche, potager offrent des sources de nourriture abondantes et variées qui s'étalent de la fin de l'hiver à la fin de l'automne.
- * **Créer des lieux où la faune peut s'abriter et se reproduire :** tas de bois, tas de feuilles, tas de branches, paillis sur le potager, tas de pierres, tronc d'arbre mort.
- * **Installer un point d'eau :** récipient peu profond où l'eau sera régulièrement renouvelée, mare dans le meilleur des cas (de préférence sans poissons).
- * **Éviter les perturbations lumineuses et sonores :** limiter les éclairages purement esthétiques (façades, allées, piscines...).

- * **Entretien son jardin selon les principes de la gestion différenciée :** pas de tonte, de fauche ni de taille entre la mi-mars et la mi-septembre, taille raisonnée des haies avant l'hiver, tontes à 10 cm et fauche à 30 cm pour toujours laisser un couvert végétal qui protège le sol.
- * **Créer des passages entre votre jardin et l'extérieur** pour que la petite faune, comme les hérissons, puisse cheminer librement.

La petite faune de nos jardins

insectes rampants et volants, petits rongeurs, oiseaux, hérissons, chauve-souris, écureuils, amphibiens, reptiles.

Le comité de projet Biodiversité

Engagement de l'équipe municipale, il a été créé en 2021 sous l'impulsion de Gilles Dutau, adjoint au maire délégué à la Biodiversité. Composé de **14 citoyens volontaires**, il est animé par le service Transition écologique de la Commune. Se réunissant régulièrement, le comité élabore des documents d'aide à la décision sur la renaturation. Il supervise l'entretien de la micro-forêt et collabore étroitement avec les Écologistes de l'Euzière afin d'identifier et de préserver les habitats ainsi que les zones à forte biodiversité.

La biodiversité

désigne l'ensemble de la diversité du vivant sur Terre. Elle inclut aussi bien les règnes animal que végétal, ainsi que les interactions entre les espèces et les écosystèmes qui les abritent. Bien que le terme ne soit apparu qu'à la fin des années 1980, il renvoie à une notion ancienne : la préservation de l'environnement et de la vie sur notre planète.

Quels sont les ennemis de la biodiversité dans les jardins ?

- Parmi les principales menaces figurent :
- 👉 Le gazon, une monoculture exigeante en eau qui favorise la prolifération des moustiques.
 - 👉 Les pelouses synthétiques, qui empêchent toute vie souterraine et appauvrissent le sol.
 - 👉 L'artificialisation des sols, réduisant les habitats naturels et la régénération des écosystèmes.
 - 👉 Les herbicides, nuisibles à la flore et à la faune, perturbant l'équilibre naturel du jardin.

LE COMITÉ DE PROJET BIODIVERSITÉ EST À L'ÉCOUTE DES CLAPIÉROIS ET VOUS ACCOMPAGNE POUR ACCUEILLIR ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DANS VOS JARDINS.

Des actions personnalisées peuvent être envisagées pour qu'un de ses membres agisse chez vous à vos côtés.





CHALLENGE 2024 : NOTRE LOGO A VOYAGÉ GRÂCE À VOUS

Au début de l'année 2024, nous avons lancé un défi aux Clapiérois et à leurs familles : faire voyager notre logo à travers le monde. Vous avez été nombreux à partager avec nous vos photos de voyage et nous vous en remercions chaleureusement.

Tout au long de l'année, ces clichés ont été diffusés sur nos réseaux sociaux, suscitant un bel engouement. Chaque week-end, de nouvelles photos étaient accompagnées d'un court texte décrivant les destinations visitées, une belle manière d'élargir ses horizons. Notre logo s'est aventuré sur les sites les plus emblématiques de la planète : des pyramides majestueuses aux cités mayas, des vastes plaines mongoles aux merveilles de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique, de l'Océanie, de l'Afrique, et même jusqu'au cœur de l'océan Pacifique. Notre commune jumelle de Celestynów a également participé à cette aventure collective. À travers ces images, chacun a pu découvrir des lieux extraordinaires et voyage, même depuis Clapiers.



Une belle ouverture sur le monde pour tous ! Au total, notre logo a parcouru les quatre coins du globe, d'est en ouest, du nord au sud, avec près de 163 clichés reçus. Vos retours enthousiastes et vos mots encourageants nous ont profondément touchés. Merci à tous les participants pour votre créativité et votre énergie !

LA VILLE CONNECTÉE : ACCÉDEZ À VOS DÉMARCHES EN QUELQUES CLICS

Le site Web de Clapiers, c'est une mine de bons plans pour bien vivre dans la commune. Sur ordinateur ou sur votre smartphone, ayez le bon réflexe pour trouver toutes les informations utiles du village.

Vous avez envie de peupler vos loisirs ou bien de les diversifier ?

👉 **Le Portail ASSOCIATIONS** et son annuaire vous laisseront l'embarras du choix.

Vous cherchez un artisan, un commerce ?

👉 **Son Portail ÉCONOMIQUE** saura vous aiguiller.

Vous souhaitez contacter un professionnel du secteur médical ou paramédical ?

👉 **L'annuaire SANTÉ** est là pour vous communiquer ses coordonnées.

Clapiers est riche en ressources, du secteur économique à celui de la santé, de la culture au sport, du bien-être aux loisirs. Avec ses informations vérifiées et régulièrement mises à jour, le site Web de la Commune est là pour vous renseigner, vous guider dans vos démarches... et vous faire gagner du temps.

Et bien sûr, retrouvez-y aussi toutes les informations administratives et pratiques de votre mairie...

👉 **E-services**

👉 **Portail famille**

...

👉 **Agenda**

👉 **Actualités**



 www.ville-clapiers.fr

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT VOTRE MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE FEU

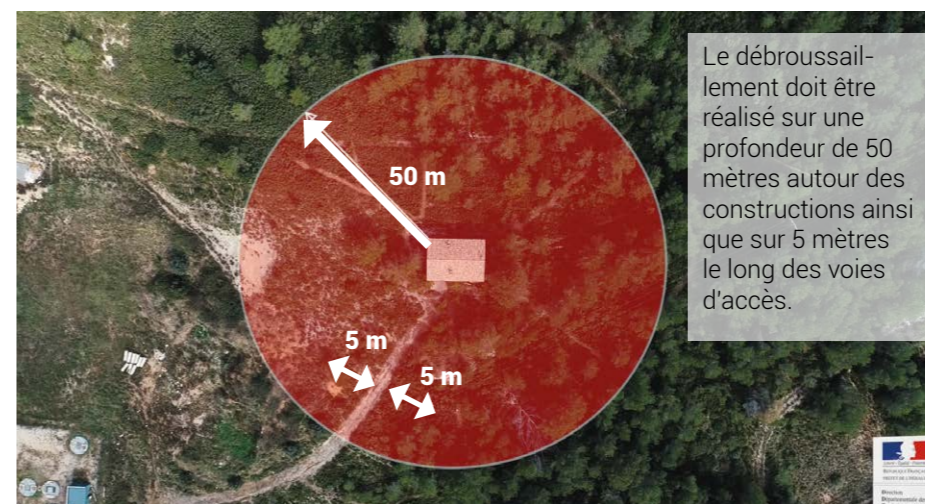
Comme chaque année, avant l'été, il est obligatoire pour tout propriétaire d'une construction située à moins de 200 mètres d'un massif forestier, de s'occuper du débroussaillage de son terrain. Débroussailler, ça permet de réduire grandement les risques d'incendie et de faciliter en cas de feu l'action des pompiers pour sauvegarder les habitations de la progression des flammes. À Clapiers, près de 700 propriétaires sont concernés et reçoivent une information dans leur boîte aux lettres.



À Clapiers, nous sommes tous attachés à notre belle forêt, qu'il faut protéger : le climat sec de l'été et l'augmentation des épisodes de sécheresse et de canicule la rendent d'autant plus vulnérable.

🚫 **Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) incombent aux propriétaires** des terrains ou des constructions et installations de toute nature. Selon la loi, "le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être réalisés sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers et installations de toute nature. Les travaux sont à la charge du propriétaire. Attention, le débroussaillage de 50 mètres doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de la propriété, les travaux peuvent s'étendre sur la ou les parcelles voisines". Par ailleurs, "le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être réalisés sur la totalité du terrain lorsqu'il est situé dans une ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) ou un lotissement. Les travaux sont à la charge du propriétaire du terrain, que celui-ci soit construit ou non."

Concrètement, il s'agit de réduire les matières végétales de toute nature (herbes, branchages, feuilles...) pouvant prendre feu et propager un incendie aux habitations. Il peut s'agir par exemple d'élaguer les arbres et arbustes ou de couper et d'éliminer des broussailles et des arbres morts, dépérissants ou dominés. **Des contrôles pourront être réalisés jusqu'en juin 2025 pour vérifier l'exécution du débroussaillage à travers la Commune**, y compris autour des habitations, et les manquements aux OLD peuvent s'accompagner de sanctions financières.



Le débroussaillage doit être réalisé sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions ainsi que sur 5 mètres le long des voies d'accès.

Retour d'expérience, à la suite des derniers grands incendies qui ont frappé notre pays :

- ✅ 90 % des maisons entourées de 50 m de terrain débroussaillé n'ont pas été touchées,
- ✅ 62 % des maisons entourées par moins de 20 m de terrain débroussaillé ont été endommagées.

RAPPEL : Le brûlage des végétaux est interdit toute l'année ! (sauf dérogations) :

- 🚫 Pour préserver la qualité de l'air
- 🚫 Pour ne pas gêner les voisins par la fumée
- 🚫 Pour ne pas générer un incendie

QUE FAIRE DE VOS VÉGÉTAUX ?

👉 **DU COMPOST** : Montpellier Méditerranée Métropole met gratuitement à votre disposition un composteur individuel. Installé dans le jardin, il produit un fertilisant naturel à partir de vos déchets verts, mélangés aux déchets de cuisine non gras...

Adressez-vous au guichet unique, en mairie ou sur le site Web : www.montpellier3m.fr

👉 **LES DÉPOSER DANS UN POINT PROPRIÉTÉ DEMETER**



👁️ **Découvrez la VIDÉO de la DDTM de l'Hérault pour comprendre l'importance de débroussailler**
<https://vimeo.com/446755644>

 **+ D'INFOS** Police municipale
☎ 04 67 55 90 10
🌐 www.ville-clapiers.fr




/ VIVRE ENSEMBLE

LOISIRS SENIORS

SORTIES CULTURELLES POUR LES 65 + ENTRE ART ET NATURE

/ VISITE DES CARRIÈRES DES LUMIÈRES AUX BAUX-DE-PROVENCE

 **Lundi 14 avril**
10 h - 14 h
 RDV 7 h 45 sur le parking du parc, bd. de la Liberté

GRATUIT
 Réservé au plus de 65 ans


Les Carrières des Lumières proposent une exposition numérique sur Claude Monet, célébrant les 150 ans de l'impressionnisme. À travers cette rétrospective numérique, sa palette lumineuse et ses compositions saisies sur le vif animeront les parois centenaires de ce lieu historique.

COVOITURAGE-FRAIS DE STATIONNEMENT (coût partagé 3 € max/personne)



/ VISITE DU SALIN D'AIGUES-MORTES

Embarquez à bord du petit train pour un voyage de plus d'une heure au cœur du salin d'Aigues-Mortes.

 **Mardi 29 avril**
10 h - 14 h
 RDV 8 h 30 sur le parking du parc, bd. de la Liberté

Partez à la découverte des tables salantes, du fabuleux sel de Camargue et de ses eaux roses qui rendent le lieu magique et exceptionnel. Le travail du saunier, gardien de cette nature intacte, sauvage et généreuse, n'aura plus de secret pour vous.

COVOITURAGE-FRAIS DE STATIONNEMENT (coût partagé 2 € max/personne)



 **SUR INSCRIPTIONS PLACES LIMITÉES À 20 PERSONNES**

Delphine GUERIN LAPOTRE ☎ 04 67 55 90 70
 ✉ cultureetsports@ville-clapiers.com

/ AMÉNAGEMENTS

RESTAURANTS SCOLAIRES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR UN MEILLEUR SERVICE

Soucieux d'offrir aux écoliers des repas de qualité dans des conditions optimales, la Commune de Clapiers a modernisé les équipements de restauration de l'école élémentaire Victor Hugo.

Les anciennes "banques chaudes" ont été remplacées par du matériel plus performant, garantissant un service rapide tout en préservant l'hygiène et la sécurité alimentaire. Ces nouveaux équipements de dernière génération maintiennent les plats à température idéale et améliorent le confort des enfants lors du repas de midi. Plus compacts, ils libèrent de l'espace dans les restaurants scolaires des sites du Bosc et du Calvaire, facilitant ainsi la circulation et l'accueil des élèves.

En plus d'optimiser le service, ces installations offrent de meilleures conditions de travail aux agents, réduisant les gestes contraignants et les postures inconfortables, souvent à l'origine de maux de dos. Une avancée bénéfique pour tous !



©Ville de Clapiers_DC

BRÈVES DE CHANTIERS

ENEDIS MODERNISE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LE CENTRE-VILLAGE

La 2^e tranche de l'aménagement et de l'embellissement du cœur de Clapiers approche. En amont de cette nouvelle étape, Enedis a procédé à la rénovation de son réseau de distribution électrique, rue Paul Bonnefoi.

Du 24 février au 14 mars, la puissance installée a été mise aux normes modernes grâce à la pose de nouveaux câbles jusqu'au parvis de l'église, entraînant une déviation provisoire de la circulation. Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension pendant ces travaux nécessaires.

MODERNISATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT RUE DES LITANIES

Dans le cadre de l'amélioration continue du réseau d'assainissement, la Régie des Eaux de Montpellier va entreprendre le renouvellement de 280 mètres de canalisation d'eaux usées et de deux branchements rue des Litanies à Clapiers.

Un projet pour la performance et la sécurité

Cette opération vise à moderniser le réseau en remplaçant l'ancienne canalisation en amiante-ciment par une nouvelle conduite en grès avec une pente recalibrée. Ce changement permettra d'améliorer l'écoulement des eaux et d'éliminer les risques de débordements en cas de fortes pluies.

Un investissement stratégique

La Régie des Eaux assure une coordination rigoureuse avec le maître d'œuvre pour mener à bien ces travaux tout en préservant le cadre de vie des riverains. Le chantier sera réalisé durant les vacances d'avril. Cet investissement de la Régie, d'un montant de 275 000 €, s'inscrit pleinement dans la volonté de modernisation et de sécurisation du réseau d'assainissement au service des habitants de Clapiers.


RECHARGEZ VOS BATTERIES GRÂCE À LA METROPOLE




Bonne nouvelle pour les Clapiérois ! Quatre points de recharge électrique "e-totem" seront bientôt installés avenue Charles de Gaulle, près de l'éolienne. Vous pourrez y recharger gratuitement votre véhicule hybride ou électrique une fois par jour.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie Mobilités de la Métropole, en lien avec la commune de Clapiers, pour encourager la transition énergétique sur son territoire. Suivant vos besoins, vous bénéficierez d'une recharge gratuite par jour sur les bornes "e-totem". Au-delà, votre Pass gratuit (avec l'Option mobilité, gratuite via l'appli M'Ticket et la boutique en ligne tam-voyages.com) vous donnera accès à des tarifs préférentiels.



 **1 charge/jour gratuite** en mode Éco sur les petites bornes "e-City" (jusqu'à 3,7 kW) (facturé au-delà de la fin de charge).

 **Tarifs préférentiels** sur les 2 types de bornes ("e-City" et "e-Fast") et toutes les puissances de charge.

+ D'INFOS

 montpellier.fr (Vie quotidienne > Se déplacer)

RETOUR EN IMAGES

Atelier Prévention routière 11/02/25



On s'entraîne au Code de la route dans des conditions réelles ! 19 participants. 40 questions... Plus ou moins de fautes, mais surtout une belle occasion de réviser et de mettre ses connaissances à jour.

Atelier Cuisine - 25/02/25



Nos seniors passent aux fourneaux ! Préparation de la pâte à crêpes et de délicieux beignets dans la bonne humeur, avant une dégustation conviviale.

Atelier Cuisine - 25/02/25



Atelier cuisine en action ! 10 participants aux fourneaux, prêts à faire sauter les crêpes avec enthousiasme. Un moment de partage et de gourmandise !





EXPRESSION DES CONSEILLERS DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

GROUPE : "Clapiers 2020, la passion d'agir ensemble"

L'intérêt général à cœur

Nous votons en avril le budget communal 2025. En cohérence avec nos engagements, ce budget garantira la qualité du service public et permettra d'investir dans des projets d'intérêt général. Cela en responsabilité devant le contribuable Clapiérois en maintenant une gestion rigoureuse des deniers publics en cette période d'incertitude, et sans augmenter les impôts comme nous nous y sommes engagés.

Pour certains conseillers municipaux minoritaires, ce point est avant tout une source de jeux politiques de bas étage. Ils semblent plus intéressés par la polémique que par l'avancement de Clapiers. Après avoir toujours plaidé pour l'augmentation des impôts locaux, voilà qu'ils défendent désormais leur baisse. Ce revirement, à moins d'un an des élections municipales, illustre leur inconstance au gré du vent.

Symptomatique de la posture de ces conseillers, pourtant élus par les Clapiérois sur la liste majoritaire, qui ne jouent que leur partition politique et n'ont en rien l'intérêt général à cœur.

EXPRESSION DES CONSEILLERS DU GROUPE MINORITAIRE

GROUPE : "Ensemble et autrement à Clapiers"

Baisse des effectifs aux écoles et menace de fermeture d'une classe

Ce 14 février, la Carte scolaire 34 a décidé des ouvertures et fermetures de classes à la rentrée prochaine. L'Administration dote l'Hérault de 5 postes d'enseignant en plus. Concernant Clapiers, il est prévu une fermeture de classe à l'école Victor Hugo. En 5 ans, la perte d'effectif est de 45 enfants.

A l'école maternelle Olympe de Gougues, la fonte d'effectif est de 20 enfants : la 8ième classe a déjà été fermée en 2022/2023. Avec une moyenne de 57 enfants du même âge, la Maternelle n'alimente pas suffisamment le Primaire (moyenne de 67). Alors pourquoi la Municipalité a fait construire 5 nouvelles classes, pour un coût proche de 2 millions d'€ et pour un emprunt supérieur à 1 million d'€ ? Cette gabegie d'argent public n'est pas acceptable.

Il va falloir impérativement trouver une utilité sociale à ces nouveaux bâtiments : nous demandons que les propositions des Clapiérois et des enseignants soient écoutées.

M. Chastaing - V. Meynier - F. Dahmane - J.J. Lacor - F. Fort

EXPRESSION DES CONSEILLERS DU GROUPE MINORITAIRE

GROUPE : "Clapiers démocratique, écologique et solidaire"

Entrée Ouest : ne pas livrer Clapiers aux appétits des promoteurs !

Plusieurs associations citoyennes comme Trait d'Union de Clapiers, Lez Vivant, ainsi que des associations de quartier comme Pigeonnier-Cabriès, Lauriol (en création) ont abondamment contribué à l'enquête publique du PLUi, en présentant leurs observations sur l'aménagement de notre territoire. Une opposition argumentée et cohérente, dans l'intérêt général, se dégage contre l'urbanisation de l'entrée ouest.

En effet, comment justifier d'étendre la tâche urbaine de 1 ha dans ce quartier, de sacrifier une zone tampon entre Lez, garrigue et plaine alluviale pour seulement 60 logements, quand le projet d'urbanisation existe déjà au Castelet, sur 14 ha pour 600 logements ?

Cette urbanisation n'était pas souhaitée par la Métropole. C'est la mairie qui a insisté pour la mettre au PLUi, alors qu'elle est bien inutile. Dans quel but ? Quand notre Maire va-t-il assumer des décisions qui livrent le village aux appétits des promoteurs ?

F. Masselot & M. Bui-Xuan

UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES INSTALLÉ À CLAPIERS !

A compter du 1^{er} avril 2025, Olivier Delage est nommé à la fonction de Directeur Général des Services (DGS) de la Commune de Clapiers.

Précédemment responsable du service Finances et commande publique, il assure désormais au poste de DGS la coordination générale des services municipaux, pour la mise en œuvre de la politique communale. Fort d'une grande expérience au sein de collectivités locales dans l'Hérault et le Gard, M. Delage apportera à ce poste son expertise administrative et financière pour piloter l'action des services communaux et ainsi contribuer au bon fonctionnement du service public à Clapiers. Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses nouvelles fonctions !



BIENVENUE À CLAPIERS

MegAgence
Karine Hallu
Consultante Indépendante en Immobilier
📍 12, rue Paul Valéry
✉ karine.hallu@megagence.com
☎ 06 23 99 09 29

OBJET PERDU ?



Cartes (identité, bleues, vitales, région...), portefeuilles, lunettes, clés, smartphones, vélos perdus...
N'hésitez pas à contacter la Police municipale qui centralise les objets trouvés
☎ 04 67 55 90 10
📍 3, rue des Moulières



IL FAIT BON TRAVAILLER AU FOYER DU ROMARIN

Pour sa qualité de vie au travail, l'EHPAD clapiérois Le Foyer du Romarin a été classé "Great Place To Work" par l'agence du même nom.

Celle-ci s'assure du caractère éthique d'une entreprise, comme de la qualité de ses locaux, et vérifie que le travail y a un sens pour les employés. Le label a été attribué après enquête auprès des 72 salariés de l'EHPAD. Il en est ressorti que le Foyer du Romarin est un lieu imprégné de belles valeurs. Honnêteté, droiture, solidarité, innovation, équité et sens de la communication forment autant de points de fierté pour un personnel chargé au quotidien d'éclairer la vie de personnes âgées dépendantes. Pour assurer

le bien-être des pensionnaires, l'établissement a innové. Sous la direction de Johanna Souil, tout est mis en œuvre pour que les équipes de gestion, de soin, d'accompagnement et d'animation travaillent dans les meilleures conditions. Dans ce métier difficile et de vocation, c'est aussi essentiel que rare. Cela permet aussi d'assurer un service où la motivation fortifie les compétences. Ceci explique que Le Foyer du Romarin ait également décroché le titre de "coup de cœur de l'année" de Great Place To Work.

À Paris, le 11 mars, l'agence a remis à l'équipe de direction une certification qui rejaille sur l'ensemble du Foyer du Romarin. Une structure où il fait bon travailler au service du bien vieillir.



© Béatrice Mailige





/ EN IMAGES

L'ATELIER PHOTO DE CLAPIERS : QUAND LA PHOTOGRAPHIE DEVIENT UN RÉCIT PERSONNEL

Du 1^{er} au 16/02



©Marie-Alice Saint-Sauveur

Début février 2025, la Maison des Associations de Clapiers a accueilli une exposition originale proposée par l'Atelier Photo de la commune. Pour cette nouvelle exposition, chaque participant s'est vu offrir "carte blanche" pour créer une série de photographies en parfaite harmonie avec un texte choisi par ses soins. L'objectif n'était pas de simplement illustrer les mots, mais bien de les fusionner avec les images, afin de partager une anecdote, une réflexion, un témoignage, ou encore une ambiance particulière.

Ainsi, chaque cliché racontait une histoire intime, laissant la photographie se transformer en un véritable récit personnel. Le public a pu découvrir, pendant deux semaines, les œuvres d'une communauté passionnée, où chaque image et chaque mot invitaient à la réflexion et à l'émotion.

LES PUCES DES COUTURIÈRES UNE ÉDITION RÉUSSIE MALGRÉ LE FROID !

Dès l'aube, malgré un froid glacial, exposants et visiteurs se sont retrouvés devant l'Espace Culturel Jean Penso pour une nouvelle édition des Pucés des Couturières.

Entre ballots, caisses et sacs débordant de trésors, l'installation se fait dans la bonne humeur. Très tôt, les passionnés affluent, en quête de tissus, boutons, fils et autres merveilles pour donner une seconde vie à leurs créations. La journée s'écoule entre trouvailles et échanges chaleureux, et chacun repart avec l'envie de revenir l'année prochaine !

©Jean-Michel Cèas



09/02



VACANCES FANTASTIQUES DANS LES ALSH

L'imagination a régné sur ces vacances d'hiver. Chaque jour, en moyenne, 24 enfants pour Mélodie et 22 pour Harmonie ont pu s'immerger dans l'univers légendaire des "animaux fantastiques". Magiques et toujours fascinants, ceux-ci ont inspiré les enfants pour notre Bonhomme Carnaval, créé avec l'équipe d'animation. Une équipe qui les a emmenés s'amuser au parc, découvrir l'univers marin à Planet Ocean, jouer ensemble au gymnase. Ateliers masques et cuisine, repas raclette... ces journées ont passé comme l'éclair pour nos petits.



Médusa agite ses tentacules



Émerveillement devant le monde sous-marin



Du 17 au 28/02

Chez Harmonie, les petits artistes donnent vie à des créatures fantastiques



On dessine, on coud, on peint... et nos masques prennent vie !

©Ville de Clapiers - serv.Enfance

5 JOURS DE FOLIE À VARS POUR LES ADOS CLAPIÉROIS

Des vertes aux rouges, 24 Clapiérois de 10 à 16 ans ont dévalé, sans risque et avec plaisir, les pistes de ski de la station de Vars [Hautes-Alpes]. Avec leurs quatre accompagnateurs,

sous la neige ou le soleil, ils ont profité à fond de cinq jours de folie. Entre les batailles de boules de neige en journée et les soirées "boum" ou loto, ils ont trouvé le temps de faire fureur dans

les défis musicaux. Ils ont apprécié la haute montagne, savouré les animations proposées et fait le plein de bons moments vécus ensemble.

Un instant hors du temps entre amis face à la beauté des sommets



Du 24 au 28/02



©service Jeunesse



/ A VOS AGENDAS

PRINTEMPS EN TRANSITION



Voilà la seconde édition du Printemps en Transition, rendez-vous proposé aux Clapiérois par la Commune et animé par le service Transition écologique. D'avril à juin, il consiste en une programmation d'ateliers, d'événements et d'animations en lien avec les enjeux liés à la Transition écologique. L'objectif est de leur donner de la visibilité, mais surtout de sensibiliser le public au travers d'actions concrètes.

C'est également l'occasion de valoriser les initiatives des associations clapiéroises engagées dans la transition écologique, et les partenariats noués avec les institutions territoriales. Pour cette nouvelle édition, la programmation s'ouvre aux scolaires et aux animateurs des autres communes.

Du 4 avril au 7 juin
dans tout le village

Vendredi 4 avril Formation : Devenez référent en compostage collectif des biodéchets

Prévention des déchets

9 h - 17 h ▶ Espace Bonnier (RDC) avec Montpellier Méditerranée Métropole
OUVERT À TOUS

Dans le cadre de sa stratégie "zéro déchet", la Métropole vous propose une journée de formation sur la gestion d'un site de compostage collectif des biodéchets. Vous y apprendrez les enjeux des déchets, les principes essentiels du compostage, le pilotage d'un site partagé et la communication avec ses utilisateurs.

PROGRAMME :
9 h-12 h 30 : les fondamentaux du compostage (tri des biodéchets, techniques de compostage)
13 h 30-17 h : le compostage partagé (pilotage de la gestion partagée des biodéchets pour un immeuble ou un quartier)

Gratuit, sur inscription : <https://urls.fr/K3JXnj>

Des "webinaires" sont aussi programmés sur le thème "Bien débuter le compostage à la maison", du 10 mai au 28 juin :

Sur inscription : <https://urls.fr/dyQCpn>



Samedi 5 avril Les Chemins de traverse

Mobilités douces Biodiversité

Boucle de 4 km
RDV 10 h ▶ Allée Yves Stourdze avec les communes de Clapiers et de Jacou
OUVERT À TOUS - ACCESSIBLE AUX FAMILLES

La Commune de Jacou propose la 2^e édition des Chemins de traverse avec deux nouveaux parcours pour découvrir Jacou, ses curiosités, ses pinèdes et sa biodiversité en passant par des chemins piétonniers souvent méconnus. La boucle de 4 km fait un détour par Clapiers. Les Clapiérois qui souhaitent arpenter ce parcours seront accueillis allée Yves Stourdze et pourront découvrir l'histoire du Panrama. Des livrets descriptifs seront remis aux participants. DÉPARTS LIBRES.

+ d' www.ville-jacou.fr
Annulé en cas de pluie



Samedi 26 avril Animation Compostage Collectif

Prévention des déchets

RDV 17h ▶ Composteurs partagés Ecoquartier Avec Maison Ecoé, Clapiers en Transition, la commune de Clapiers et 3M
OUVERT À TOUS

Les composteurs collectifs de quartier sont des dispositifs proposés par la Métropole de Montpellier. Ils sont gérés par des citoyens bénévoles pour réduire la collecte des biodéchets et les valoriser en les transformant en compost. A l'occasion de leur réinstallation, les gestionnaires du site du Castelet vous invitent à découvrir le dispositif et à peut-être à devenir des contributeurs. AU PROGRAMME : distribution de compost, initiation au compostage, stand de sensibilisation, animations et apéro convivial.

Dimanche 27 avril Gratifieria de printemps

Economie solidaire, réemploi 2^e vie

9 h-10 h : dépôt des objets (en bon état)
10 h-16 h : accueil du public
Parc Claude Leenhardt avec Clapiers en Transition et les Ami.e.s de la Crémierie
OUVERT À TOUS

DONNEZ, PRENEZ, SANS ARGENT !
Participez à la gratifieria, un marché 100 % gratuit et écologique ! Apportez ou prenez jouets, livres, vêtements, articles de sport, plantes... sans échange d'argent. Restez animer votre stand ou déposez vos dons et récupérez les invendus avant 13 h.

Cette année, nous recueillerons également les **DONS DE PRODUITS SECS**, non entamés, avec dates en cours de validité, pour alimenter la Halte alimentaire du CCAS de Clapiers.

ANIMATIONS :
• Atelier semis + don de compost
• Atelier DoItYourself/tawashi
• Espace jeu pour les enfants



©freepik

Du 1^{er} au 31 mai Challenge Mai à vélo !

Mobilités douces

OUVERT À TOUS

Rejoignez l'équipe de la commune de Clapiers et inscrivez-vous au challenge "Mai à vélo" avec Géovélo.

L'objectif est de réaliser le plus de kilomètres à vélo afin de faire gagner notre Commune. Plus nous serons nombreux à pédaler, plus nous aurons de chances de nous illustrer !

Durant tous le mois de mai, activez l'application GPS Geovelo pour enregistrer vos trajets dès que vous en avez la possibilité. Ces données, **anonymes**, seront enregistrées et comptabilisées pour le challenge.



+ d' <https://maiavelo.fr>

ET, EN AVANT-PREMIÈRE, LES ÉVÉNEMENTS DE MAI ET JUIN



Plus de détails dans le prochain Clap'Infos...

Mardi 13 et jeudi 15 mai Atlas de la biodiversité métropolitaine

Biodiversité

Forêt du Romarin avec la commune de Clapiers, l'école Victor Hugo, et les Écologistes de l'Éuzière



Samedi 17 mai Balade boomerang Clapiers-Jacou

Mobilités douces

Parc Claude Leenhardt
14 h 30 avec les communes de Clapiers et de Jacou
OUVERT À TOUS

Mardi 3 juin Découvrir les arbres et la biodiversité associée

Biodiversité éducation à l'environnement

RDV à la médiathèque Albert Camus avec l'Ecolothèque métropolitaine, la médiathèque Albert Camus, la commune de Clapiers
PUBLIC : animateurs, enseignants.

Samedi 7 juin Repair Café

Economie circulaire réemploi 2^e vie

salle Jean-Louis Barrault
14 h - 18 h avec l'association Repair Café de Clapiers
OUVERT À TOUS





/ A VOS AGENDAS

Les VENDREDIS de l'éolienne

"Noche Caliente"!
Bachata, saveurs & "fiesta"!

ENTRÉE LIBRE

Ven. 4 avril

18 h 30 - 22 h
Esplanade Jean Jaurès

Le rendez-vous incontournable de Clapiers, sur l'esplanade Jean Jaurès, fait son grand retour ! Avec Les Vendredis de l'éolienne, la Commune vous invite à une parenthèse de détente et de convivialité pour bien commencer le week-end.

Pour ce premier rendez-vous 2025, laissez-vous porter par l'énergie envoûtante des **DANSES LATINES** pour une soirée placée sous le signe de la chaleur et de la bonne humeur ! Daniela, professeure depuis de longues années, vous propose une initiation à la **"BATCHATA"** ! Et pour parfaire cette expérience, savourez les délices des **"FOOD TRUCKS"**, où tradition et innovation se rencontrent pour régaler vos papilles !



Côté boissons, laissez-vous tenter par les vins raffinés du "Wine Truck", soigneusement sélectionnés pour éveiller vos papilles. Plutôt amateur de bière ? Il y aura aussi une pompe à bière pour vous offrir une pause fraîcheur. Venez vivre une expérience gourmande et festive inoubliable !

Notez les prochains RDV

- Le 02/05 : atelier fête des mères
- Le 13/06 : Jeux en bois
- Le 05/09 : atelier maquillage
- Le 03/10 : soirée yéyé & rock'n'roll

Et toujours, une ambiance conviviale avec un DJ pour ambiancer vos soirées !

CONCERT

FESTIVAL AL ANDALUS : ANWAR BENABADJI



Dim. 6 avril

18 h

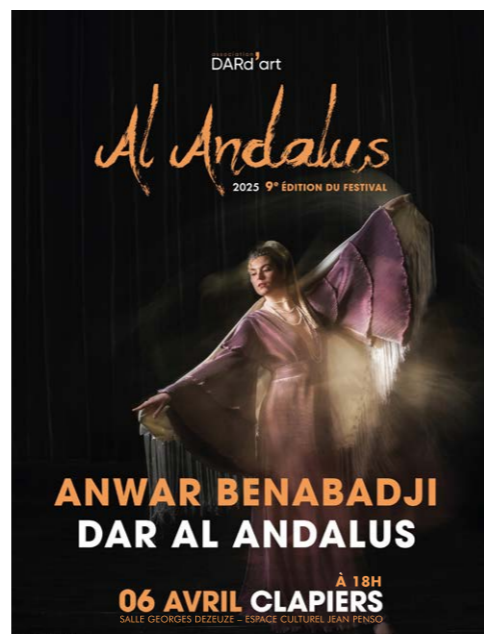
Salle Georges Dezeuze
Espace Culturel Jean Penso

La commune de Clapiers est heureuse d'accueillir le festival Al Andalus de Montpellier.

Plongez dans l'univers envoûtant de la musique arabo-andalouse avec Anwar Benabadji et laissez-vous transporter par des mélodies authentiques. Son répertoire englobe divers genres tels que le "çana'a", le "haouzi", le "gherbi", et le "samaa", démontrant son ouverture et sa maîtrise des différents courants de la tradition andalouse. Sa musique, empreinte de goût et de raffinement, perpétue une tradition préservée par les mélomanes et les mécènes.

Tarifs :

10 € en prévente - 12 € sur place



Réservations

www.helloasso.com/associations/dard-art

MÉDIATHÈQUE A. CAMUS

LES RENDEZ-VOUS DU MOIS PLANTES ET MERVEILLES !

EXPOSITION

Du 1^{er} au 19 avril

"Quand les plantes s'illuminent : Voyage au cœur de l'invisible"

Les plantes cachent bien des secrets, et certaines de leurs structures ne se révèlent que sous une lumière particulière : "l'auto-fluorescence". Plongez dans cet univers lumineux où la science nous dévoile l'éclat caché des plantes ! TOUT PUBLIC

ATELIERS

Mercredi 2 avril, 11 h

Atelier créatif et scientifique "De la chenille au papillon". Venez observer et reproduire le cycle de vie d'une chenille !

À PARTIR DE 6 ANS*

Mercredi 16 avril, 10 h 30

Atelier créatif "En attendant le printemps". Lapins et poulettes sont de sortie pour la plus grande joie des enfants !

À PARTIR DE 6 ANS*

Samedi 19 et mercredi 23 avril, 10 h 30

Ateliers créatifs "Mandala". Amuse-toi avec les graines et les plantes pour créer un mandala éphémère ! À PARTIR DE 6 ANS*

JEUX

Vendredi 4 avril, 16 h

Venez jouer en famille, entre amis à une sélection des meilleurs jeux de société sur la thématique des plantes. TOUT PUBLIC

CONFÉRENCE

Samedi 5 avril, 15 h

Conférence musicale avec Anwar Benabadji, musicien. "Rencontre de trois cultures" dans le cadre du festival Al Andalus. TOUT PUBLIC*

Samedi 19 avril, 17 h

Conférence dans le cadre de l'exposition photo sur les coupes de plantes et la microscopie à fluorescence. De Geneviève Conéjéro, ex-ingénieure de recherche à l'INRAE. TOUT PUBLIC

* SUR INSCRIPTION

+ D'INFOS

mediatheques.montpellier3m.fr



LA CARTE PASS METROPOLE EST GRATUITE

Elle permet d'avoir des réductions pour le sport, la culture et les loisirs.

+ D'INFOS

04 67 99 61 37
www.montpellier.fr
[/la-carte-pass-metropole](http://la-carte-pass-metropole)

THÉÂTRE

KATCH D'IMPRO

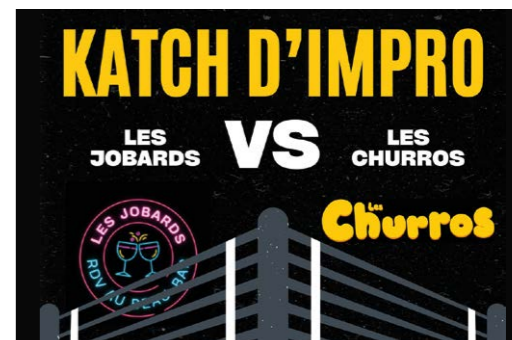


Mer. 9 avril

18 h 15

Salle Georges Dezeuze
Espace Culturel Jean Penso

ENTRÉE LIBRE



Opus Corpus invite une compagnie montpelliéraine pour un grand katch d'impro.

Les comédiens vont s'affronter sur le ring à coups... d'improvisations ! Qui vous fera le plus rire ? Votre compagnie clapiéroise préférée ? Les Jobards ! Ou bien les comédiens venus d'un autre monde ? Les Churros ! A vous d'en juger le 9 avril prochain !

+ D'INFOS

07 68 30 39 00





À VOS AGENDAS

PRÉVENTION

PASSAGE DU MAMMOBILE

Un dépistage du cancer du sein des femmes de 50 à 74 ans est organisé sur notre commune. Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme en France. Il constitue également la principale cause de mortalité féminine par cancer. Une détection précoce permet de pouvoir soigner ce cancer plus facilement et de limiter les séquelles liées à certains traitements.



Mercredi 16 avril
9 h - 17 h 45
Place Max Leenhardt
devant l'Espace Culturel Jean Penso

+ D'INFOS : www.mammobile.com

CINÉMA

A L'AFFICHE DU DIMANCHE

Salle Jean Malige
Espace Culturel Jean Penso

Dim. 13 avril
17 h : **Hola Frida**

Film d'animation franco-canadien d'André Kadi (1 h 22)



19 h 30 : La Pie Voleuse

Drame français de Robert Guédiguian (1 h 41)
Avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Gérard Meylan

Dim. 27 avril
17 h : **L'Attachement**

Comédie dramatique franco-belge de Carine Tardieu (1 h 45)
Avec Valeria Bruni Tedeschi, Pio Marmai, Vimala Pons



19 h 30 : À Bicyclette

Comédie dramatique de Mathias Mlekuz (1 h 29)
Avec Mathias Mlekuz, Philippe Rebbot, Josef Mlekuz

Entrée : 5 € - Carte Abonnement : 40 € (10 entrées)

CONCERTS

FESTIVAL DES MUSIQUES LATINES

Du 17 au 20 avril
Salle Georges Dezeuze
Espace Culturel Jean Penso

L'association des Loustics du Pic organise un festival des musiques latines.

Judi 17 avril 21 h

Orquesta Melao
ENTRÉE LIBRE

Ven. 18 et sam. 19 avril

21 h

Jam session latine "Descarga"

ENTRÉE LIBRE

Dim. 20 avril 18 h

Concert stage instrumental de salsa

ENTRÉE LIBRE

Dim. 20 avril 20 h :

Los Maestros de Venezuela

ENTRÉE 10 €



+ D'INFOS

leslousticsdupic.fr

06 75 59 73 01

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

EMPLOI

PARTICIPEZ AU JOB DATING DE CLAPIERS : UNE OPPORTUNITÉ A SAISIR !

Judi 22 mai
9 h 30 - 16 h 30
Parc Claude Leenhardt

ENTRÉE LIBRE

La commune de Clapiers, en partenariat avec la Mission Locale Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole, organise un "Job Dating" destiné à faciliter les rencontres entre recruteurs et candidats. Cet événement offre une opportunité unique d'échanger rapidement avec plusieurs employeurs en quelques minutes, maximisant ainsi vos chances de décrocher un emploi. Ne manquez pas cette occasion de booster votre avenir professionnel !



CAISSES A SAVON

LES INSCRIPTIONS, C'EST MAINTENANT

La 3^e édition de La Caisse à Clapiers arrive en force le 15 juin ! Petits et grands, bricoleurs de génie ou simples amateurs de vitesse, c'est le moment de se préinscrire et de construire ou réviser son bolide. Une **FICHE TECHNIQUE** pour vous aider à construire votre bolide est à votre disposition sur le site Web de la Commune...



ETAT CIVIL

NAISSANCE

Bienvenue aux sourires de

- Mahé PERIN, le 09/01/25
- Rinade FEKRAOUI, le 15/01/25
- Maram MAZ, le 22/01/25
- Orso FARACI, le 24/01/25

nous adressons tous nos vœux à leurs parents et familles

DÉCÈS

Nous partageons la peine des familles de

- Liliane ROBIN née PRADEL, le 25/01/25
- Louis BERNAT, le 27/01/25
- Rosalie VANCOPPENOLLE née LACROIX, le 01/02/25
- André VÉDRINES, le 01/02/25
- Serge SOUVRE, le 14/02/25
- Gina VERRECCHIA née CAPALDI, le 18/02/25
- Paulette MONNIER née DUBOIS, le 18/02/25

et leur adressons nos sincères condoléances.



Dimanche 15 juin
9 h 30 - 17 h
Descente de la Fiole

INFOS & inscriptions
lacaissemtp@gmail.com
06 11 67 07 05



Du 4 avril au 7 juin
dans tout le village

www.ville-clapiers.fr et sur



SPÉCIALISTE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



- Menuiserie Alu / PVC
- Chauffage / Climatisation
- Isolation

ÉTUDE & DEVIS GRATUIT

06 87 54 06 57

renovetonhabitat@gmail.com 34830 CLAPIERS

Mortier sud construction

Votre Projet, Notre Savoir-Faire !

*Nos clients sont
nos meilleurs ambassadeurs.
(Voir les avis Google)*



Maçonnerie Générale
sur Clapiers.

Artisans passionnés,
nous réalisons tous vos projets,
du gros œuvre aux travaux sur mesure.
Grâce à nos partenaires de confiance,
profitez d'une solution clé en main
pour un chantier sans souci !



Contactez-nous pour concrétiser vos envies

✉ Mortiersudconstruction@outlook.fr

☎ **06 71 58 81 12**

VENTE DIRECTE à CLAPIERS

MAGASIN de PRODUCTEURS FERMIERS LOCAUX



Bières, biscuits et chocolats,
confitures, foie gras, fromages,
fruits et légumes de saison,
huiles essentielles, hydrolats
et savons, miels, œufs, olives,
pains, produits laitiers,
truite, vins, viandes (agneau,
bœuf, porc, volailles)...

OUVERT
du LUNDI au SAMEDI,
9h-13h & 14h-19h

☎ **04 67 86 49 69**

1870, bd de la Liberté - CLAPIERS